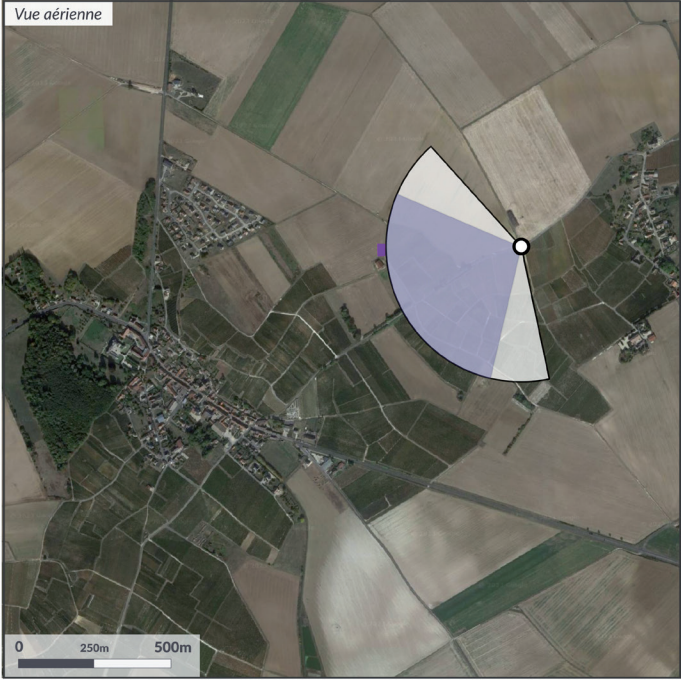
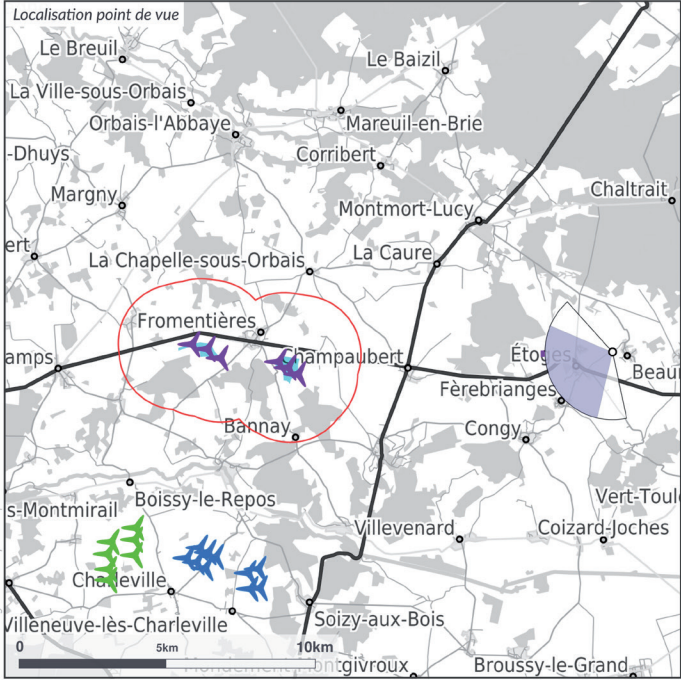






Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm
Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique
Coordonnées L93 : 763801 6865328
Azimut, champ visuel : 243.6°, 100°
Date et heure locale : 29/03/2019 12:12
Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 179.7°, 44.8°

Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 6, 117m, 149.5m
Orientation rotor : 99.5°
Eolienne la plus proche : E06 à 10.6km, azimut 266.6°
Eolienne la plus éloignée : E01 à 14.2km, azimut 271.7°

Perception théorique du projet*

Fraction visible⁽¹⁾ : 54%
Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 2.3°
Largeur apparente⁽³⁾ : 5.1°
Fraction visible dans contexte⁽⁴⁾ : 9.7%

Perception théorique du contexte (à 360°)*

Fraction visible⁽¹⁾ : 19.6%
Cumul haut. apparente⁽²⁾ : 21.6°

Situation du point de vue



* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)
(1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
(2) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
(3) Largeur apparente du projet, en degrés
(4) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

ENJEUX DU POINT DE VUE

Enjeux patrimoniaux

- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne

Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu
- Paysage, site ou point de vue reconnu
- Itinéraire touristique ou de randonnée
- Perceptions cumulées de plusieurs parcs éoliens

COMMENTAIRE

La vue est prise à l'ouest de Beaunay, depuis le GRP Thibaut de Champagne et le GRP du Surmelin (qui partagent ici une section empruntant une petite route). L'itinéraire parcourt la ligne de crête de la côte d'Île-de-France (niveau d'enjeu fort), à la limite du plateau de Brie. Les versants viticoles de la côte s'observent à gauche de la route, avec leur sommet partiellement boisé. Des villages y occupent les vallons. À droite, le plateau de Brie est caractérisé par ses vastes parcelles cultivées. On y remarque un lotissement.

Le projet de Fromentières est à peine visible, aux limites du lotissement. Seule l'extrémité des pales de certaines de ses éoliennes dépasse de la ligne d'horizon. Sa prégnance visuelle est négligeable.

D'autres parcs éoliens sont visibles. À gauche de l'axe de la route, le parc de la Brie Champenoise est lui aussi extrêmement discret. Le projet de la Brie des Étangs, en avant et à gauche du projet de Fromentières, se distingue plus nettement. Enfin, le projet du pays d'Anglure est visible dans l'étendue de la plaine champenoise, à l'extrême gauche. On ne relève pas d'effet de saturation visuelle.

PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

Effets et impacts du projet

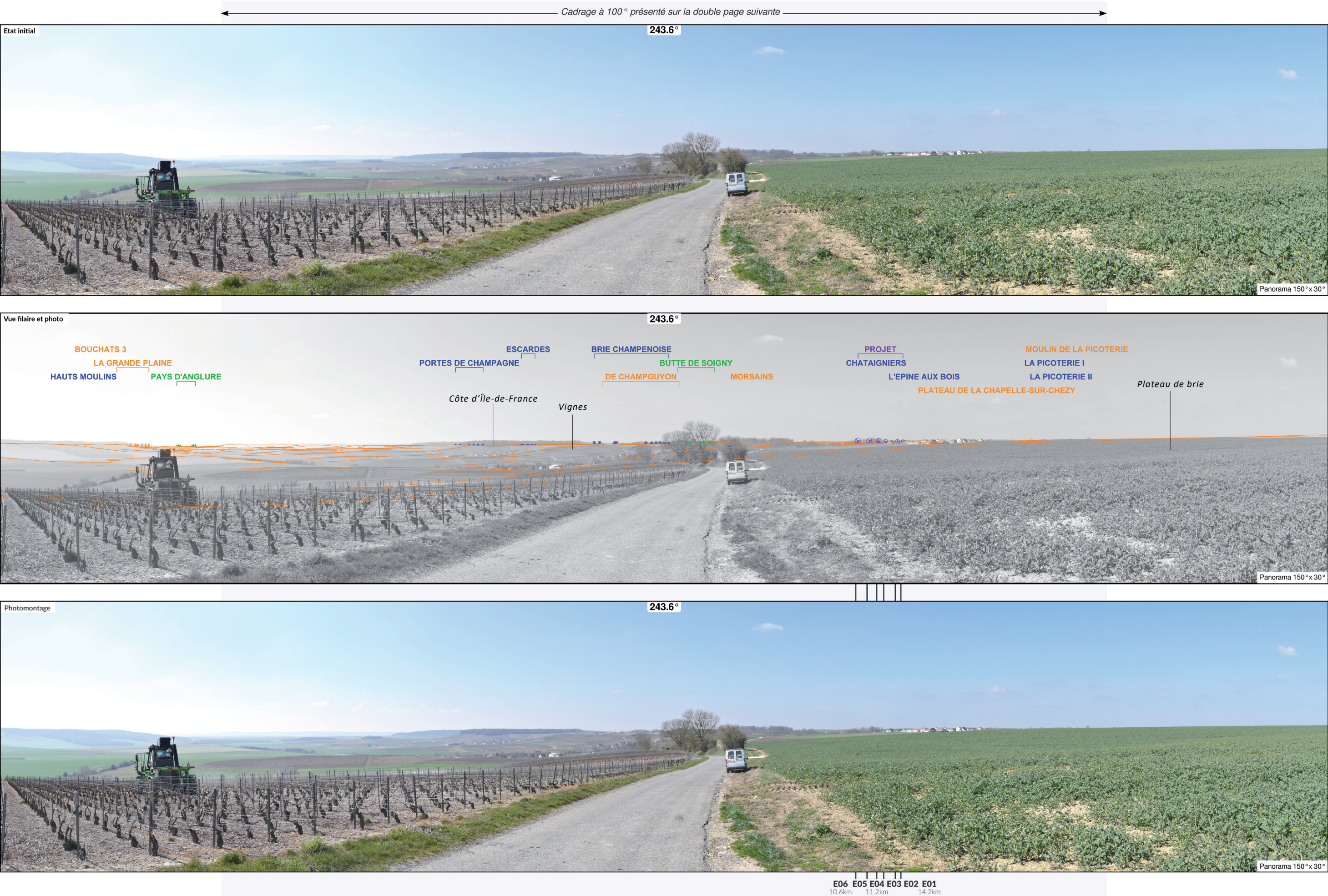
- Effet visuel du projet, indépendamment des enjeux du point de vue : insignifiant
- Adaptation de l'implantation des éoliennes du projet aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet, au regard des enjeux du point de vue ¹ : négligeable

Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens ² : faible

¹ Voir la méthodologie d'évaluation page 173 dans l'étude paysagère et patrimoniale

² Cette notion est expliquée page 175 dans l'étude paysagère et patrimoniale



Photomontage réalisé par Geoform le 10/01/2023

SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.

